



Contrat AMAP Vert de Terre



Panier OEUFS Mai 2014 à Octobre 2014

Le/ la consom'acteur/ trice	Le/ la producteur/trice	Le/la Réfèrent(e)
Nom :	EARL R et G RUEL La Narce 38250 Corrençon 04 76 95 83 80	Audrey PAQUIEN Les Grands Champs 38 250 Villard de Lans 06 88 20 21 86 audrey.paquien@orange.fr
Prénom:		
Adresse:		
Tél :		
Mél :		

- Le présent contrat est passé entre les soussignés, le consom'acteur et le producteur.
- Les conditions générales de l'AMAP Vert de Terre et la Charte des AMAP (dans leurs versions à la date de signature) règlent les détails du présent contrat.
- Les chèques sont à rédiger à l'ordre des producteurs/trices. Le producteur s'engage à retirer les chèques aux dates suivantes : 1^{er} chèque : 15/05/13, 2^e chèque : 15/07/13, 3^{ème} chèque : 15/09/13,

Type de panier pour la saison Mai 2014 à octobre 2014

Œufs BIO Classiques	Œufs BIO Déclassés par 30
- 6 œufs : 2,50 euros	- coquille sale (S) : 7 € les 30
- 12 œufs : 4,60 euros	- petit calibre propre (P) : 7 € les 30
- 30 œufs : 10,50 euros	

Merci d'écrire dans les cases le **montant** de vos paniers en précisant si besoin le type d'œufs (S ou P notamment).

Mai				Juin				
V2	V9	V16	V23	V30	V6	V13	V20	V27

Juillet				Aout				
V4	V11	V18	V25	V1	V8	V15	V22	V29

Montant total de la commande : €

Les signataires attestent avoir pris connaissance des Conditions Générales de l'AMAP Vert de Terre et de la Charte des AMAP et en acceptent les conditions.

Réalisé en 2 exemplaires à le

Le consom'acteur

Le producteur